

PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 4 JUIN 2018

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 4 juin 2018 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sont présents les Conseillers(ère) Teddy Chiasson, Danielle Lamontagne, Sylvain Lavoie, Roger Heath, Fernando Sanchez et Anthony Laroche, formant quorum sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

1.0 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

2.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions d'un citoyen par rapport à la consultation publique ainsi que les résultats.

3.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018-06-04/84

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

4.0 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018**

2018-06-04/85

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 7 mai 2018.

PROCÈS VERBAUX

2018-06-04/86

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de mai et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

6.0 RAPPORTS

6.1 **Comités externes :**

1) MRC :

Rapport de la mairesse :

- Adoption du schéma d'aménagement de la MRC.

2) Incendies :

- Le Conseiller Anthony Laroche mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 18 juin prochain.

3) Régie des déchets :

Rapport du Conseiller Fernando Sanchez :

- La régie est maintenant en mesure de recevoir les boues d'installation septique.

4) TCCC :

- Retour sur la rencontre du 10 mai.
- Le CA propose une augmentation de la cotisation des membres municipaux à 25 \$.
- Règlements généraux à modifier lors du CA.

5) Coopérative :

- Retour sur la consultation citoyenne du 30 mai.

6) Comité famille et aînés :

Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne :

- La dernière rencontre a eu lieu le 22 mai dernier à la MRC.
- Tenue du Colloque Carrefour Action municipale et famille les 14 et 15 juin 2018.
- Rencontre de travail avec Céline Bouffard le 24 mai.
- 1^{re} rencontre prévue pour la révision de la politique familiale, le 18 juin, à 19h, à la salle municipale.
- Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, le 15 juin 2018, à 14h à Way's Mills.

6.2 **Services internes :**

1) Voirie, aqueduc, égout :

- L'épandage de l'abat-poussière est prévu dans la semaine du 11 juin.

2) Loisirs

Rapport du Conseiller Teddy Chiasson :

- Les jeux sont installés au parc Nelson.
- L'événement la « fête de la pêche » se tiendra les 8 et 9 juin prochain.

PROCÈS-VERBAUX

6.3 Suivi des dossiers et rapport du directeur général :

- 1) Subvention du PAARRM 2018 : 50 158 \$
- 2) SAE : 43 inscriptions, le camp est plein, infos diverses.
- 3) Suivi travaux T1 et T2.
- 4) Suivi nouveau développement.
- 5) Rencontre sécurité civile : à planifier pour le 11 juin.

6.4 Rapport de la mairesse :

- 1) Rencontre de la candidate du parti de la CAQ.
- 2) Retour sur la journée du 24 mai à Ottawa avec le directeur général et le Conseiller Roger Heath.

7.0 TRÉSORERIE :

7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

2018-06-04/87

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 7492 à 7535 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 142,166.94 \$.

7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

7.2.1 TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA FÊTE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK

2018-06-04/88

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'acheter quatre billets pour le golf et souper et un billet pour le souper seulement, au montant total de 635\$ ainsi qu'un cadeau au montant de 50 \$ pour un tirage auquel participe maintenant toutes les municipalités, à titre de contribution à la fête de la famille de la MRC. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

7.2.2 AIDE FINANCIÈRE À LA COOP DE SOLIDARITÉ DE DIXVILLE

2018-06-04/89

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à une consultation publique le 30 mai dernier afin de connaître la volonté de la population pour que la Municipalité aide financièrement la Coopérative de solidarité de Dixville ;

CONSIDÉRANT que la Coopérative est née d'une consultation de la population menée par le Comité de développement local où on a clairement nommé la volonté des citoyens de se munir de ce service de proximité ;

CONSIDÉRANT que 60% des 60 personnes présentes ont voté en faveur d'un soutien financier de la part de la Municipalité ;

PROCÈS VERBAUX

CONSIDÉRANT que la Coopérative de solidarité est le seul organisme d'utilité sociale à la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le conseil recevra un rapport financier de la Coop à chaque séance pour que l'aide financière mensuelle soit versée ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité de verser la somme de 15 000 \$ en 2018, en versements mensuels égaux. À partir de 2019, des versements mensuels d'un montant de 1 250 \$ à la Coopérative de solidarité de Dixville. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement le lendemain de chacune des séances du conseil.

7.2.3 CONGRÈS DE LA FQM LE 20, 21 ET 22 SEPTEMBRE À MONTRÉAL

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de la Conseillère Danielle Lamontagne et de la Mairesse Françoise Bouchard au congrès de la FQM à Montréal les 20, 21 et 22 septembre 2018.

Les frais d'inscription de Mme Bouchard seront assumés par la MRC de Coaticook, tandis que les frais d'inscription de Mme Lamontagne seront payés par la municipalité. Les frais de repas, déplacements et d'hébergement selon la politique des élus. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

7.2.4 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

Le directeur général transmet des informations aux membres du conseil concernant les nouveaux programmes offerts pour les infrastructures au niveau provincial et fédéral.

7.2.5 REDEVANCES CARRIÈRES SABLIERES

La Mairesse discutera du dossier carrières sablières avec d'autres maires.

7.3 DÉPÔT AU CONSEIL

7.3.1 RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2017

Le directeur général dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2017 aux membres du conseil.

PROCÈS-VERBAUX

7.3.2 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

La mairesse dépose le rapport financier 2017 aux membres du conseil. Celui-ci sera publié dans le prochain journal Le Palabre.

8.0 RÉSOLUTIONS

8.1 COMITÉ FAMILLE ET AÎNÉS

2018-06-04/91

CONSIDÉRANT que par sa résolution du 3 juillet 2017, la municipalité a confirmé à la MRC de Coaticook qu'elle souhaite renouveler sa politique familiale et des aînés et lui confie la coordination ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité de mandater le Comité Famille et des aînés de Dixville pour agir en tant que comité de pilotage et ayant notamment pour mandat de réviser la politique familiale et des aînés municipale et son plan d'action 2019-2023.

Les membres de ce comité sont les suivants :

- Teddy Chiasson, conseiller municipal, Loisir
- Richard Côté, citoyen
- Esther Duplessis, citoyenne
- Maude Martineau-Dupont, citoyenne
- Françoise Bouchard, mairesse
- Brigitte Duteau, citoyenne
- Corinne Hamelin, citoyenne
- France Hamelin, citoyenne
- Danielle Lamontagne, RQF/A, présidente du comité
- Anthony Laroche, conseiller municipal, Culture
- Thérèse Paquette, citoyenne aînée
- François Péloquin, citoyen.

8.2 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018

2018-06-04/92

ATTENDU QUE

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

PROCÈS VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

9.0 **AVIS DE MOTION**

Aucun.

10.0 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

10.1 **RÈGLEMENT NO. 196-18 RELATIF AUX SYSTÈMES D'ALARME**

2018-06-04/93

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement numéro 196-18 « Règlement relatif aux systèmes d'alarme » et en fait sien comme si au long reproduit ;

PROCÈS-VERBAUX

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 7 mai 2018 ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité de Dixville ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le règlement no. 196-18 tel que présenté, d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le numéro 196-18, et en conséquence, signé par la mairesse et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de ce dernier.

11.0 **AFFAIRES NOUVELLES**

11.1 **ORDINATEUR PORTABLE POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

2018-06-04/94

CONSIDÉRANT que le portable du directeur général, âgé de quatre ans, sera remis à l'inspecteur en voirie dans le cadre de son travail ;

CONSIDÉRANT que le Conseiller Fernando Sanchez a de bonnes compétences dans ce domaine, les membres du conseil acceptent qu'il effectue des recherches pour trouver un portable d'un bon rapport qualité-prix ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser un budget maximum de 1 500\$ pour l'achat d'un ordinateur portable. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

12.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Demande d'un citoyen concernant de la neige déversée chez lui durant l'hiver passé.

Des correctifs seront apportés pour l'hiver prochain.

PROCÈS VERBAUX



2018-06-04/95

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 20h50.

Secrétaire-trésorier

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.